Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260408-35_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 8 avril 2026

Le 8 avril 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 2 avril 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 25
Ayant donné procuration : 2
Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. LE GLAS ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-L. HINRY ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; J-F. BOUGET ; K-H. HILLION ; S. SALAUN.
Absents : L. L'HAVEANT ; M-N. CARLO
Procurations : J. DROUOT à B. PRIGENT ; V. PERROT à S. SALAUN
Secrétaire de séance : P. HENNEQUIN

N°35-2026

Objet : Comité de pilotage du projet Réaménagement du pôle enfance

M. le Maire informe l'assemblée qu'il semble opportun de créer un comité de pilotage pour le projet de Réaménagement du pôle enfance vu l'ampleur du projet et surtout sa transversalité. Un comité de pilotage est un groupe de travail qui assure le suivi d'un projet et valide les choix stratégiques, il constitue une équipe transversale au projet.
Ainsi, ce comité de pilotage est composé de :

1/Christian JEFFROY
2/Aurore FOURNIS BEYOU
3/Janic DROUOT
4/Jacques LE GLAS
5/Bertrand HUONNIC
6/Carole PHILIPPE
7/Christophe BAUFRETON
8/Marie-Antoinette AKDENIZ
9/Solenn SALAUN

En plus des élus qui souhaitent intégrer ce groupe, M. le Maire informe l'assemblée que des techniciens et des partenaires seront également associés (agents de la commune, du CCAS, d'associations, éducation nationale...).

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
DECIDE de créer un comité de pilotage pour le projet de réaménagement du pôle enfance
PRECISE que ce comité sera composé des élus volontaires listés ci-dessus, d'agents municipaux (SEJ, restaurant scolaire notamment) et de partenaires (Parents d'élèves, instituteurs, associations utilisatrices...) autant que de besoin

Pour copie conforme,
Le secrétaire de séance
Pierrick HENNEQUIN

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310